

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JANVIER
2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin janvier 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 14,1% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 11,5% : droits de douane (-2,7%), TVA à l'importation (+7,3%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+31,3%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+159,2%) et la diminution des autres TIC (-24,4%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 6,4% :
 - IS (+4,7%) : à fin janvier 2019, les restitutions de l'IS sont de 8 MDH, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH ;
 - IR (+6,4%) ;
 - TVA à l'intérieur (+5,2%) : à fin janvier 2019, les remboursements (part supportée par les collectivités territoriales comprise) sont de 228 MDH contre 416 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de TVA ont été de 33,2 MMDH ;
 - droits d'enregistrement et timbre (+7,3%) ;
 - et majorations de retard (+44%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 79,2% en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopoles (106 MDH contre 42 MDH) et des recettes en atténuation de dépenses de la dette (133 MDH contre 55 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 13% et un taux d'émission sur engagements de 62%, soit respectivement les mêmes taux un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 16%, en raison de l'augmentation de 17,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 11,4% des dépenses de personnel et de 25,2% des autres dépenses de biens et services, de l'augmentation de 9,8% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la diminution de 37,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (part supportée par les collectivités territoriales comprise) est de 228 MDH contre 416 MDH à fin janvier 2018.

- des dépenses d'investissement émises en augmentation de 25,8%, passant de 9,8 MMDH à fin janvier 2018 à 12,3 MMDH à fin janvier 2019, en raison de la hausse de 130,9% des dépenses des ministères et de 17,8% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 857 MDH contre un solde positif de 1.013 MDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 74 MDH, compte tenu d'un solde positif de 11,3 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un excédent du Trésor de 557 MDH à fin janvier 2018 compte tenu d'un solde positif de 9,3 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Janvier 2018	LF 2019	Janvier 2019	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	16 725	252 223	19 085	7,6%	14,1%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	16 320	230 646	18 359	8,0%	12,5%
Impôts directs	5 863	103 378	6 247	6,0%	6,5%
Impôts indirects	6 701	99 488	8 141	8,2%	21,5%
Droits de douane	593	9 744	577	5,9%	-2,7%
Droits d'enregistrement et de timbre	3 163	18 036	3 394	18,8%	7,3%
1.2- Recettes non fiscales :	405	21 577	726	3,4%	79,2%
Monopole et participations	42	11 450	106	0,9%	152,4%
Privatisation	0	5 000	0		
Domaine	43	355	25	7,0%	-41,9%
Autres recettes ⁽²⁾	320	4 772	595	12,5%	85,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	15 712	243 649	18 228	7,5%	16,0%
2.1- Biens et services :	14 043	186 714	16 539	8,9%	17,8%
Personnel	7 588	112 159	8 456	7,5%	11,4%
Autres biens et services ⁽³⁾	6 455	74 555	8 083	10,8%	25,2%
2.2- Intérêts de la dette :	1 368	28 031	1 502	5,4%	9,8%
Intérieure	1 135	24 175	1 221	5,1%	7,6%
Extérieure	233	3 856	281	7,3%	20,6%
2.3- Compensation⁽³⁾	0	18 370	0	0,0%	
2.4- Rembours. dégrèv. et restit. fiscaux	301	10 534	187	1,8%	-37,8%
3- SOLDE ORDINAIRE	1 013	8 574	857		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	9 781	73 373	12 303	16,8%	25,8%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	9 262	685	11 252		
6- SOLDE DES SEGMA	63	0	120		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	557	-64 114	-74		
8- VARIATION DES INSTANCES	-6 964	0	-6 004		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-6 407	-64 114	-6 078		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	7 537	41 032	7 170		
Dont :					
Adjudications	7 332		3 134		
Dépôts au Trésor	-1 974		-2 236		
Compte courant à BAM	-1 180		-699		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 130	23 082	-1 092		
Tirages et dons	66	28 200	49		
Amortissement	-1 196	-5 118	-1 141		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2019

RECETTES ORDINAIRES

	Janvier 2018	LF 2019	Janvier 2019	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	16 320	230 646	18 359	8,0%	12,5%
IMPÔTS DIRECTS	5 863	103 378	6 247	6,0%	6,5%
<i>Taxe Professionnelle</i>	10	338	16	4,7%	60,0%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	1 526	52 456	1 597	3,0%	4,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	4 239	44 701	4 510	10,1%	6,4%
<i>Taxe d'Habitation</i>	1	33	1	3,0%	0,0%
<i>Contribution Sociale de solidarité</i>	0	2 007	0	0,0%	
<i>Majorations de retard</i>	84	3 831	121	3,2%	44,0%
<i>Autres⁽²⁾</i>	3	12	2	16,7%	-33,3%
DROITS DE DOUANE^(*)	593	9 744	577	5,9%	-2,7%
IMPÔTS INDIRECTS	6 701	99 488	8 141	8,2%	21,5%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	1 499	29 491	2 625	8,9%	75,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	549	11 055	1 423	12,9%	159,2%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	868	16 608	1 140	6,9%	31,3%
<i>Autres^(*)</i>	82	1 828	62	3,4%	-24,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	5 202	69 997	5 516	7,9%	6,0%
<i>à l'intérieur</i>	3 067	29 133	3 225	11,1%	5,2%
<i>à l'importation^(*)</i>	2 135	40 864	2 291	5,6%	7,3%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	3 163	18 036	3 394	18,8%	7,3%
RECETTES NON FISCALES	405	21 577	726	3,4%	79,2%
<i>Domaine</i>	43	355	25	7,0%	-41,9%
<i>Monopoles et participations</i>	42	11 450	106	0,9%	152,4%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	0		
<i>Fonds de concours</i>	2	0	27		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	55	1 026	133	13,0%	141,8%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	197	1 508	213	14,1%	8,1%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	66	2 238	222	9,9%	
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	16 725	252 223	19 085	7,6%	14,1%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données de janvier 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

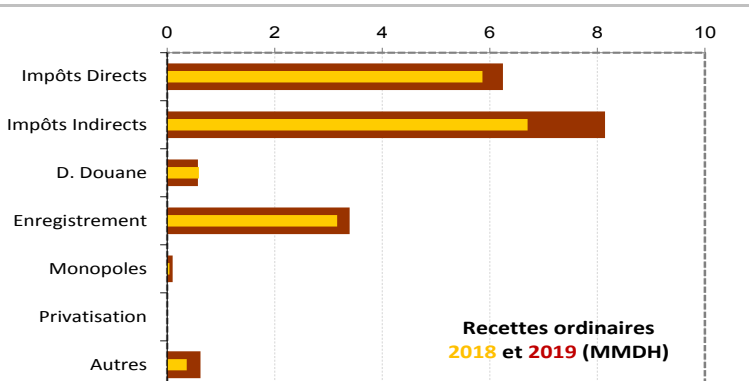
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin janvier 2019 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 14,1% et des dépenses ordinaires émises de 16%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 857 MDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 6,1 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 1,1 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 7,2 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 19,1 MMDH contre 16,7 MMDH à fin janvier 2018, en augmentation de 14,1%.

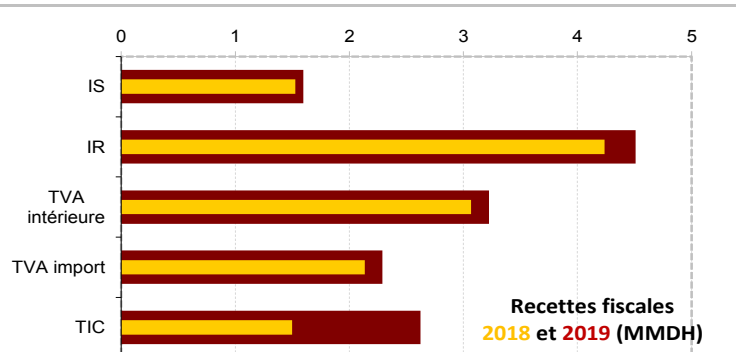
Ceci s'explique par la hausse des impôts directs de 6,5%, des impôts indirects de 21,5%, des droits d'enregistrement et de timbre de 7,3% et des recettes non fiscales de 79,2%, conjuguée à la baisse des droits de douane de 2,7%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 18,4 MMDH contre 16,3 MMDH à fin janvier 2018, en augmentation de 12,5%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 11,5% et de la de la fiscalité domestique de 6,4%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES¹

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 4 MMDH à fin janvier 2019 contre 3,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 11,5% ou +412 MDH par rapport à leur niveau à fin janvier 2018.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin janvier 2019 ont atteint 577 MDH contre 593 MDH un an auparavant, soit une baisse de 2,7% ou -16 MDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 2.291 MDH à fin janvier 2019 contre 2.135 MDH à fin janvier 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 7,3% ou +156 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 28,3% ou +101 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 3,1% ou +55 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 1.140 MDH contre 868 MDH, en hausse de 31,3% par rapport à son niveau de fin janvier 2018 ou +272 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 12,9 MMDH à fin janvier 2019 contre 12,1 MMDH à fin janvier 2018, soit une augmentation de 6,4% ou +773 MDH.

¹ A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32). Pour les besoins de comparaison, les données de janvier 2018, établies sur la base des recettes constatées, ont été retraitées par les services de l'ADII selon l'optique encaissement.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 1.597 MDH à fin janvier 2019 contre 1.526 MDH un an auparavant, en hausse de 4,7% ou +71 MDH, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH².

Les restitutions au titre de l'IS se sont établies à 8 MDH à fin janvier 2019.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin janvier 2019 ont enregistré une hausse de 6,4% par rapport à leur niveau à fin janvier 2018 (4.510 MDH contre 4.239 MDH), soit +271 MDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 8% ou +19 MDH par rapport à leur niveau de 2018 (257 MDH contre 238 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une hausse de 7%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Janvier 2018	Janvier 2019	Evolution en %
IR total	4 239	4 510	6,4%
dont IR prélevé par la DDP	640	685	7,0%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin janvier 2019 se sont établies à 3,2 MMDH contre 3,1 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,2% ou +158 MDH, étant précisé qu'à fin décembre 2017, les demandes de remboursement de la TVA ont été de 33,2 MMDH³.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 228 MDH à fin janvier 2019 contre 416 MDH à fin janvier 2018, soit -188 MDH. Les remboursements de TVA (228 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 160 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 68 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 3.394 MDH à fin janvier 2019 contre 3.163 MDH un an auparavant, soit une hausse de 7,3% ou +231 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 42,9% résultant principalement de la hausse de 44% des majorations de retard ou +37 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 726 MDH contre 405 MDH un an auparavant, en hausse de 79,2% ou +321 MDH, en raison notamment de l'augmentation des recettes de monopole (106 MDH contre 42 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (133 MDH contre 55 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 106 MDH à fin janvier 2019 contre 42 MDH à fin janvier 2018, soit +64 MDH. Ces recettes ont été versées par Bank Al-Maghrib et l'Agence nationale des ports.

Produit des monopoles et participations				
	2018	LF 2019	2019	Taux de réalis.
B.A.M	42	612	36	5,9%
O.C.P	0	2 500	0	0%
ANCFCC	0	3 000	0	0%
C.D.G	0	100	0	0%
Autres	0	5 238	70	1,3%
TOTAL	42	11 450	106	0,9%

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 85,9%, due à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (133 MDH contre 55 MDH) et de la redevance gazoduc (213 MDH contre 197 MDH).

² Données de la Direction Générale des Impôts

³ Données de la Direction Générale des Impôts

Structure des recettes ordinaires nettes

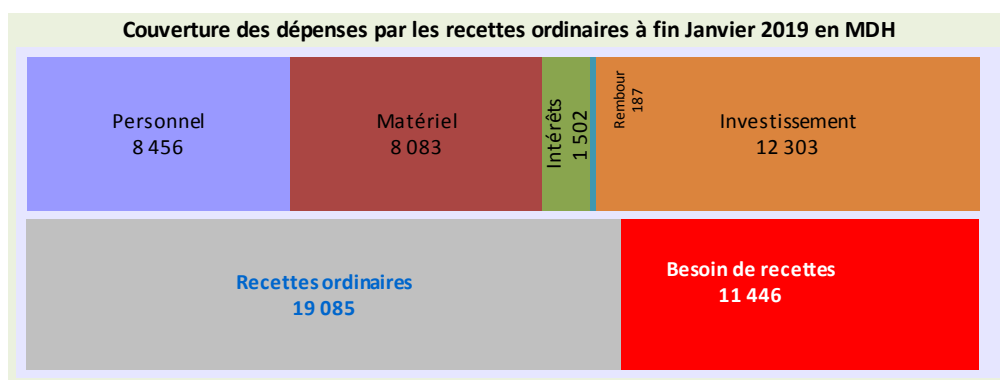
A fin janvier 2019, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 97,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 5,4 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Janvier 2019

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	5 356	▲ 9,1%	28,3%
	- à l'intérieur	3 065	▲ 10,4%	16,2%
	- à l'importation	2 291	▲ 7,3%	12,1%
2	Impôt sur le revenu	4 507	▲ 6,4%	23,9%
3	Droits d'enregistrement	3 394	▲ 7,3%	18,0%
4	Impôt sur les sociétés	1 590	▲ 4,3%	8,4%
5	TIC tabacs manufacturés	1 423	▲ 159,2%	7,5%
6	TIC prod. énergétiques	1 140	▲ 31,3%	6,0%
7	Droits de douane	576	▼ 2,9%	3,0%
8	Redevance gazoduc	213	▲ 8,1%	1,1%
9	Recettes en atténuation de dépenses	133	▲ 141,8%	0,7%
10	Majorations de retard	105	▲ 34,6%	0,6%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin janvier 2019, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,7% contre 106,4% un an auparavant. Ainsi, à fin janvier 2019, 44,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 42,4% aux dépenses de matériel, 7,9% aux intérêts de la dette et 1% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

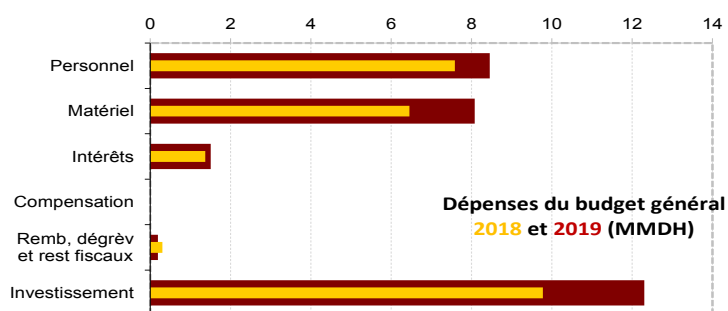
A fin janvier 2019, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 56,7 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 13%, soit le même niveau qu'à fin janvier 2018. Le taux d'émission sur engagements a été de 62%, soit le même taux un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2019				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	215 618	35 476	16 726	16%	47%
Investissement	74 303	14 511	12 303	20%	85%
C.S.T	69 539	4 561	3 913	7%	86%
SEGMA	514	16	1	3%	6%
Dette	67 244	2 175	2 175	3%	100%
TOTAL	427 218	56 739	35 118	13%	62%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 31,2 MMDH à fin janvier 2019, en hausse de 18,9% par rapport à leur niveau à fin janvier 2018, en raison de l'augmentation de 16,6% des dépenses de fonctionnement, de 25,8% des dépenses d'investissement et de 2,7% des charges de la dette budgétisée⁴.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Fonctionnement	14 344	215 618	16 726	8%	16,6%
Investissement	9 781	73 373	12 303	17%	25,8%
Dette	2 117	67 244	2 175	3%	2,7%
TOTAL	26 242	356 235	31 204	9%	18,9%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 16,7 MMDH, dont 8,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 11,4%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 13,3% (7,1 MMDH contre 6,2 MMDH) et les charges communes de 800 MDH (1.007 MDH contre 207 MDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a baissé de 37,8% en raison notamment de la diminution des remboursements de la TVA (160 MDH contre 291 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Personnel	7 588	112 159	8 456	8%	11,4%
Matériel	6 248	45 130	7 076	16%	13,3%
Charges communes	207	44 095	1 007	2%	386,5%
dont compensation	0	18 370	0		
Dépenses imprévues		3 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	301	10 534	187	2%	-37,8%
TOTAL	14 344	215 618	16 726	8%	16,6%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 37,8% en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA intérieure (160 MDH contre 291 MDH) et de la hausse de 6 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les demandes de remboursement de la TVA et de restitution de l'IS avaient atteint respectivement 33,2 MMDH et 3,9 MMDH à fin décembre 2017.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin janvier 2019 se sont établis à 8,5 MMDH contre 7,6 MMDH, en augmentation de 11,4% par rapport à leur niveau de fin janvier 2018 ou +868 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 7,7 MMDH, en hausse de 4,9%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,1% et des rappels (285 MDH contre 9 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 8,1 MMDH, en hausse de 25,2% ou +1,6 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit des divers établissements et entreprises publics (3,2 MMDH contre 2,4 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (248 MDH contre 245 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 1.502 MDH à fin janvier 2019 contre 1.368 MDH à fin janvier 2018, en hausse de 9,8% ou +134 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 7,6% (1.221 MDH contre 1.135 MDH) et de 20,6% de celles de la dette extérieure (281 MDH contre 233 MDH).

⁴ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Compensation

Durant le mois de janvier 2019, il n'a pas été procédé à l'émission de dépenses au titre de la compensation.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 187 MDH contre 301 MDH, en baisse de 37,8% ou 195 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (186 MDH contre 301 MDH) en raison de la baisse des remboursements de la TVA (160 MDH contre 291 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	301	9 814	186	1,9%	-38,2%
Impôt sur les sociétés	1	495	7	1,4%	
Impôt sur le revenu	3	99	3	3,0%	0,0%
TVA intérieure	291	9 100	160	1,8%	-45,0%
Majorations de retard	6	100	16	16,0%	166,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
2- Fiscalité douanière	0	720	1		
Droits d'importation	0	160	1		
TIC prod. énergétiques	0	263	0		
TIC tabacs manufacturés	0	55	0		
Autres TIC	0	28	0		
TVA à l'importation	0	187	0		
Autres	0	27	0		
TOTAL	301	10 534	187	1,8%	-37,8%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin janvier 2019 a été positif pour 857 MDH contre un solde ordinaire positif de 1.013 MDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

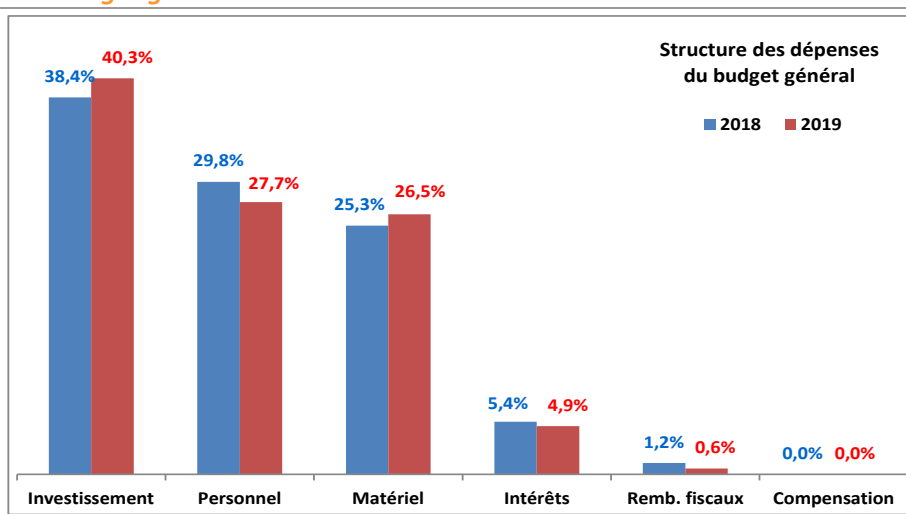
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,3 MMDH à fin janvier 2019 contre 9,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 25,8% ou +2,5 MMDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 130,9% et des charges communes de 17,8%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 10,4 MMDH contre 9,1 MMDH à fin janvier 2018.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Var%
Investissement total :	9 781	73 373	12 303	17%	25,8%
1- Ministères	687	52 953	1 586	3%	130,9%
2- Charges communes :	9 094	20 420	10 717	52%	17,8%
- Concours divers	9 094	16 175	10 375	64%	14,1%
- Ristournes d'intérêts	0	225	0	0%	
- Autres	0	4 020	342	9%	

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin janvier 2018 et fin janvier 2019 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel, conjuguée à une baisse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2019
	2018	LF 2019	2019	2018	LF 2019	2019	
C.A.S	3 719	74 115	3 542	3 001	71 910	1 762	1 780
TVA des Coll.Terr.	2 229	29 999	2 364	2 793	29 999	1 456	909
Part régions (IS, IR, ..)	237	7 612	314	0	7 612	1	313
I.N.D.H	1	3 100	1	0	3 100	0	1
Soutien prix. prd.alim.	13	600	0	0	600	0	0
F.S. Routier	36	2 700	4	0	2 700	0	4
F.D. Agricole	0	3 300	0	0	3 300	0	0
Remploi domanial	47	1 040	23	0	1 040	71	-48
Lutte contre chômage	245	1 500	245	56	1 500	70	175
Dons des pays du CCG	147	2 000	11	0	0	0	11
Appui Cohés. Social	56	3 000	45	0	3 000	0	45
F.S. Habitat	0	2 000	0	0	2 000	0	0
Dévelop. Sport	1	800	0	0	800	0	0
Autres CAS	707	16 464	535	152	16 259	165	370
C. Dép. Dotation(*)	10 339	10 801	11 620	1 785	10 801	2 144	9 476
Autres C.S.T	0	166	3	10	1 687	7	-4
TOTAL	14 058	85 082	15 165	4 796	84 398	3 913	11 252

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 15,2 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 10,4 MMDH contre 9,1 MMDH à fin janvier 2018.

Les dépenses émises ont été de 3,9 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 72 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,3 MMDH.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2018	LF 2019	2019	Réalisé	Variation
Exploitation :	56	0	114		103,6%
Recettes	57	2 015	115	6%	101,8%
Dépenses	1	2 015	1	0%	0,0%
Equipement :	7	0	6		-14,3%
Recettes	7	796	6	1%	-14,3%
Dépenses	0	796	0	0%	

A fin janvier 2019, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 121 MDH contre 64 MDH à fin janvier 2018, en hausse de 89,1%.

Les dépenses émises ont été de 1 MDH.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin janvier 2019, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 7,6% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 7,5% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 16,8%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2019 en MDH

	LF 2019	Janvier 2019	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	252 223	19 085	7,6%	233 138
1.1- Recettes fiscales :	230 646	18 359	8,0%	212 287
<i>Impôts directs</i>	103 378	6 247	6,0%	97 131
<i>Impôt sur les sociétés</i>	52 456	1 597	3,0%	50 859
<i>Impôt sur le revenu</i>	44 701	4 510	10,1%	40 191
<i>Impôts indirects</i>	99 488	8 141	8,2%	91 347
<i>TVA à l'intérieur</i>	29 133	3 225	11,1%	25 908
<i>TVA à l'importation</i>	40 864	2 291	5,6%	38 573
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	29 491	2 625	8,9%	26 866
<i>Droits de douane</i>	9 744	577	5,9%	9 167
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	18 036	3 394	18,8%	14 642
1.2- Recettes non fiscales :	21 577	726	3,4%	20 851
<i>Monopole et participations</i>	11 450	106	0,9%	11 344
<i>Domaine</i>	355	25	7,0%	330
<i>Autres recettes</i>	9 772	595	6,1%	9 177
2- DEPENSES ORDINAIRES	243 649	18 228	7,5%	225 421
2.1- Biens et services :	186 714	16 539	8,9%	170 175
<i>Personnel</i>	112 159	8 456	7,5%	103 703
<i>Autres biens et services</i>	74 555	8 083	10,8%	66 472
2.2- Intérêts de la dette :	28 031	1 502	5,4%	26 529
<i>Intérieure</i>	24 175	1 221	5,1%	22 954
<i>Extérieure</i>	3 856	281	7,3%	3 575
2.3- Compensation	18 370	0	0,0%	18 370
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	10 534	187	1,8%	10 347
3- INVESTISSEMENT	73 373	12 303	16,8%	61 070

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 74 MDH à fin janvier 2019, contre un excédent budgétaire de 557 MDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 800 MDH à fin janvier 2019 contre 6,8 MMDH à fin décembre 2018, soit une diminution de 6 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 6,1 MMDH contre un besoin de financement de 6,4 MMDH à fin janvier 2018 et d'un flux net négatif de 1,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 7,2 MMDH contre 7,5 MMDH à fin janvier 2018.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin janvier 2019, le financement extérieur a été négatif de 1,1 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 1,1 MMDH et les tirages ont été de 49 MDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 3,1 MMDH contre 7,3 MMDH un an auparavant;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 2,2 MMDH contre une diminution de 2 MMDH à fin janvier 2018 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 699 MDH contre 1,2 MMDH à fin janvier 2018.

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 70,6 MMDH à fin janvier 2019 contre 72,8 MMDH à fin décembre 2018, en diminution de 2,2 MMDH.

Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 1,9 MMDH contre 1,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 1 MMDH effectués en janvier 2019 et dont le remboursement n'intervient qu'en février 2019.

Dettes intérieure

S'élevant à 551,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 0,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2018. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 3,1 MMDH, résultant de souscriptions pour 9,4 MMDH et de remboursements pour 6,2 MMDH contre un recours pour un montant net de 7,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 12,5 MMDH et de remboursements pour 5,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2018	Souscrip.	Rembour.	2019	Var %
Adjudications	546 205	9 357	6 223	549 339	0,6%
52 semaines	20 097,2	414,3	6 222,5	14 289	
2 ans	62 390,9	3 312,5	0,0	65 703	
5 ans	145 465,8	2 244,0	0,0	147 710	
10 ans	116 124,8	0,0	0,0	116 125	
15 ans	125 087,0	3 385,7	0,0	128 473	
20 ans	57 081,6	0,0	0,0	57 082	
30 ans	19 957,6	0,0	0,0	19 958	
Autres	2 753	383	635	2 501	-9,2%
Total	548 958	9 740	6 858	551 840	0,5%

